

En couverture



Les fleurs s'entassent devant le collège du Bois d'Aulne, mais l'enseignant y avait trouvé bien peu de soutiens.

# LE CALVAIRE DE SAMUEL PATY EN TROIS ACTES

*Nous publions en exclusivité de larges extraits de l'enquête de Stéphane Simon.*

## 1 LE PROF D'HISTOIRE-GÉO DEVIENT UNE CIBLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Ce samedi 10 octobre, le site communautariste et conspirationniste Alnas.fr, suivi par plus de 270 000 personnes sur Facebook, relaie la polémique qui enfle, sans aucune vérification. L'article à charge contre Samuel Paty [...] est titré ainsi : « France : un professeur d'histoire expulse les musulmans de sa classe pour montrer des caricatures du Prophète ». Sur Facebook, le site partage l'article sous la description « SubhanAllah ! Qu'Allah préserve tous les enfants musulmans ! »



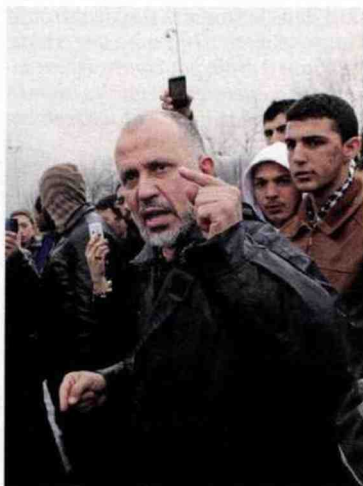
Journaliste et producteur, Stéphane Simon a enquêté pendant un an avant d'écrire son livre. Il a rencontré la plupart des protagonistes du drame.

Abdoullakh Anzorov est de ceux qui prennent ce genre de mots d'ordre au pied de la lettre, veut en découdre et redresser les torts à Conflans-Sainte-Honorine. Il publie ce samedi 10 octobre de nombreux tweets. L'un d'entre eux, dont le contenu n'a pu être reconstitué par les enquêteurs (il a été supprimé par son auteur par la suite), fait l'objet d'un signalement à la plate-forme gouvernementale Pharos. En tout, le compte Twitter d'Anzorov va être signalé à quatre reprises à cette plate-forme. Pharos est l'acronyme de « plate-forme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements », un site web créé en 2009 par le gouvernement français pour que chaque citoyen témoin de

MARIE MAGNIN/HANS LUCAS VIA AFP - BERNARD MARTINEZ.COM / MARLENE ANWADIP/MAKPPP

la publication de contenus illicites, incitant à la violence ou à la haine, ou aux trafics sous toutes formes, puisse les signaler. Sur Pharos, tout est ensuite analysé par « une équipe chevronnée de gendarmes et de policiers qui dépendent de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication, qui dépend elle-même de la Direction centrale de la police judiciaire », prétend le kit de communication. Ces agents vérifient donc les contenus signalés et alertent les services compétents. En théorie. En pratique, le fonctionnement s'avère plus erratique comme on va le voir. Dans la journée du 10 octobre, la violence d'un des tweets d'Anzorov mérite donc un signalement sur la plate-forme gouvernementale. On ne connaît pas sa teneur exacte car Anzorov se décide dans la journée à faire un curieux ménage dans ses comptes numériques. [...] Mais ce n'est pas tout ce que les policiers de l'antiterrorisme ont retrouvé : outre les talibans en Afghanistan, il affirme à plusieurs reprises son soutien à Aqmi (branche d'Al-Qaïda au Maghreb islamique) et à Al-Qaïda. Sur Twitter, il partage des messages de soutien à l'État islamique. Le drapeau de Daech lui sert d'ailleurs de fond d'écran sur son ordinateur. [...] Nous sommes donc cinq ans après les attentats de *Charlie Hebdo*, les attentats du Bataclan, de Nice, et de bien d'autres, à un moment où les services de renseignement déclarent avoir dans le collimateur les fichés S et les aspirants au djihad, être à l'écoute des islamistes et de tous ceux qui représentent une menace patente pour la sécurité, et aucun de ces nombreux signalements n'est traité par la DGSI (Direction générale de la sécurité intérieure). Pharos reçoit donc des signalements, traités et transmis à la DGSI mais rien ne se passe, pas le plus petit début de commencement d'ouverture de dossier... Malgré les signalements répétés en ligne, la violence contenue dans les messages postés sur les comptes numériques d'Anzorov, les

services de renseignement et de sécurité intérieure ne tirent pas la sonnette d'alarme. On ne se résout pas à le croire en le répétant : Pharos a beau enregistrer des signalements du compte @Tchéchéne\_270, les faire remonter au SDLC, et celui-ci faire



### *Abdelhakim Sefrioui, fiché S, a déchaîné une meute numérique contre Samuel Paty*

remonter le dossier à l'Uclat (Unité de concours de la lutte antiterroriste - DGSI), le tout se perd dans les méandres procéduraires. À ce stade, parler de trou dans la raquette semble être un doux euphémisme, il s'agit plutôt de s'interroger sur l'existence même d'une quelconque raquette...

## 2

### DES COLLÈGES ENSEIGNANTS SE RETOURNENT CONTRE LUI

[...] Samuel Paty est agacé par le ton utilisé dans son mail par sa collègue, prof de français de la quatrième 4, comme lui. À 10 h 35, le 10 octobre, elle a envoyé sur OZE, la messagerie

interne du collège, ce texte qui lui reste en travers de la gorge : « *J'écris aujourd'hui ce message car j'éprouve le besoin de dire que je ne soutiens pas notre collègue. Je refuse de me rendre complice par mon silence d'une situation dans laquelle je me retrouve plongée malgré moi. À mes yeux, cette situation altère le lien de confiance que nous essayons de renforcer chaque jour avec les familles qui ont choisi l'école publique pour leurs enfants et, au vu du contexte dans lequel elle s'inscrit, met en danger l'ensemble de la communauté du collège.* »

Une heure et demie plus tard, à 12 h 06, Jeff, le collègue d'histoire-géographie, enfonce le clou. Il s'en prend vertement à Samuel, dont il se désolidarise non pas simplement sur un plan pédagogique, mais également au niveau « éthique ». On a rarement fait moins confraternel : « *Non seulement notre collègue a desservi la cause de la liberté d'expression, il a donné des arguments à des islamistes et il a travaillé contre la laïcité en lui donnant l'aspect de l'intolérance, mais il a aussi commis un acte de discrimination : on ne met pas des élèves dehors, quelle que soit la manière, parce qu'ils pratiquent telle ou telle religion ou parce qu'ils ont telles ou telles origines, réelles ou supposées. Mon éthique m'interdit de me rendre complice de ce genre de choses.* » [...]

Du côté du collège et de l'académie, la situation est diversement appréciée. Audrey Fouillard (*la principale du collège, NDLR*) est de très loin celle qui prend les choses le plus à cœur. Bien qu'elle ne soit pas particulièrement tendre avec Paty, elle ne manquera jamais de faire son devoir et d'alerter. [...] Du côté de l'académie, ce week-end d'octobre n'est pas un jour pour avoir des ennuis. Emmanuel Roy, référent académique laïcité, envoie également un courriel à Pierre Seban (directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale - Daasen - des Yvelines), copie Sandra Jacob, conseillère sécurité de la rectrice de l'académie de Versailles, et copie Sébastien



Tavergne, CT-EVS (conseiller technique Établissement et Vie scolaire), le 10 octobre, à 18 h 59 : « *L'histoire que raconte le père s'éloigne de plus en plus de la réalité. Elle est clairement mensongère (sa fille était absente, elle n'a rien pu en dire, encore moins être exclue du cours), injurieuse ("voyou", "malade"... ) et tendancieuse (le père déclare que l'enseignant a montré à ses élèves une "photo d'homme nu", ce qui pourrait laisser place à une accusation de pédophilie). De plus, il y a une aggravation certaine car le message écrit qui précède la vidéo ne se contente pas de reprendre le message écrit diffusé hier sur internet, désormais le professeur est nommément désigné. Il peut y avoir un risque certain pour lui (au regard du nombre de vues et de la diversité possible des personnes accédant à ces "informations").* »

Il est clair que le danger n'est plus une vague menace, mais un péril imminent, pourtant, le monstre administratif Éducation nationale n'est pas encore en mesure de produire des effets. À ce stade, l'académie ou le ministère pourrait déjà recommander explicitement une mesure d'éloignement, ou de retrait de Samuel Paty, ce qui équivaldrait à une protection temporaire. Il n'en est rien. La conseillère sécurité pourrait aussi recommander une protection rapprochée. Pas davantage. Dans ce genre de situation de crise, il faut agir vite dans l'intérêt de la personne et des personnels du collège. La rapidité de la décision est la condition sine qua non de son efficacité. Au lieu de cela, entre les différents services de Loïc Bernard, le directeur de cabinet de la rectrice, et Pierre Seban, le Daasen des Yvelines, on s'interroge encore sur « *un dossier à constituer* ». Pour ce faire, il faudrait transmettre à la DRH du rectorat les documents nécessaires à sa constitution. Le dossier n'est donc pas près d'aboutir...

Le lundi est rarement le jour préféré du monde enseignant, et ce lundi 12 octobre semble clairement de mauvais augure au collège du Bois d'Aulne. Cela fait une semaine que le

nom de Samuel Paty est au centre de tous les commentaires, que ses collègues parlent dans son dos, que la principale, Audrey Fouillard, se fait un sang d'encre, que le collège est sous la double tension des parents d'élèves et du rectorat, et que l'ambiance y est désormais pesante... Le mail de Samuel Paty, envoyé la veille, tard dans la soirée, a fini de refroidir l'atmosphère. « *Il n'y a aucune crainte juridique à avoir, par contre, il faut savoir que je suis menacé par les islamistes locaux ainsi que l'établissement*



### *Fermée pour avoir relayé une vidéo contre Samuel Paty, la mosquée de Pantin a rouvert*

*tout entier.* » Ces mots en particulier, sur lesquels l'enseignant conclut son message, pétrifient d'angoisse les profs. Jusqu'à présent, la menace pesait sur Samuel Paty, et lui seul, désormais, tous les profs et le personnel de l'école ont compris qu'ils sont concernés et les plus fragiles se sentent en danger, pour ne pas dire qu'ils ont la trouille.

En salle des profs, les mines sont déconfites. Plusieurs enseignants craquent. Certains sont en pleurs, d'autres expriment leur inquiétude face à une situation que personne ne

semble contrôler. La petite poignée de profs n'ayant pas eu vent du courriel de Samuel est mise au courant par leurs collègues. Des tensions éclatent entre les « pro-Paty » (le professeur d'histoire-géo David, et les professeurs de mathématiques Jean-François et Jérémie) et ceux qui se désolidarisent ouvertement de leur collègue (Jeff, professeur d'histoire-géo, Sophie et Isabelle, professeurs de français). Cette fois, certains évoquent la possibilité d'exercer leur droit de retrait. Si la crainte d'une attaque terroriste contre le collège du Bois d'Aulne n'est pas aussi clairement formulée, les questions relatives à la sécurité de l'établissement sont ouvertement discutées. Cela fait des mois que la principale a réclamé l'installation d'une grille devant son établissement pour filtrer les entrées, et qu'on la lui refuse, faute de crédits. [...]

## 3

### LE RENSEIGNEMENT TERRITORIAL MINORE LE DANGER

Au niveau académique, le traitement de l'affaire suit son cours, certes, mais à une vitesse qui n'a rien à voir avec celle de l'éclair. Sandra Jacob, la conseillère sécurité de Charline Avenel, rectrice de l'académie de Versailles, a relancé par courriel, à 10 h 38, les responsables du service départemental du renseignement territorial des Yvelines (SDRT 78) en transmettant les liens des vidéos. Les deux policiers accusent réception de ces éléments et précisent qu'ils ont alerté le commissariat de Conflans sur la grande sensibilité de cette affaire. À la suite de cette alerte, Mme Jacob reçoit un message du commissariat qui indique que « *les liens entre le référent Éducation nationale (M. Roy) et la chef d'établissement (Mme Fouillard) sont de bonne qualité et que des patrouilles de sécurisation sont mises sur le secteur, d'abord avec des véhicules sérigraphiés, puis avec des véhicules banalisés 94* ».

Plus tard dans l'après-midi, le correspondant du SDRT 78 rappelle la

conseillère sécurité pour lui préciser que l'homme ayant accompagné Brahim Chnina le jeudi 8 octobre en matinée, lors de son rendez-vous avec la principale, n'est pas un imam, contrairement à ce qu'il a déclaré. Cela semble rassurer le fonctionnaire du SDRT 78 qui minore le danger encouru et explique, léni-fiant, à Sandra Jacob : « Il n'y a pas d'inquiétude particulière à avoir. M. Sefrioui n'a pas une écoute importante auprès de la communauté musulmane. Il était connu dans les années 1980-1990, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les associations musulmanes du secteur n'ont pas relayé son message, ce qui est plutôt rassurant. » S'il est véridique que les mosquées du secteur n'ont pas partagé l'appel à manifester de Brahim Chnina et Abdelhakim Sefrioui, la grande mosquée de Pantin, elle, a bel et bien relayé les vidéos des deux hommes sur ses réseaux sociaux, et elle ne compte pas moins de 100 000 abonnés à son compte Facebook, autant dire une puissance d'influence importante.

Le SDRT 78 transmet dans la foulée à la préfecture des Yvelines et à la DGSI une note de trois pages intitulée « Incident en lien avec les principes de laïcité au sein du collège Bois d'Aulne ». Le document retrace, jour après jour, et dans le détail, le conflit qui a éclaté dans l'établissement scolaire à partir du 5 octobre. Si elle a le mérite de rappeler la polémique, cette note du SDRT 78 comprend néanmoins des erreurs factuelles et chronologiques, ce qui n'est pas de bon augure pour une note d'un service de renseignement. Surtout, elle occulte purement et simplement le caractère exponentiel de la diffusion des vidéos sur Facebook, WhatsApp et YouTube. Sur Facebook, la première vidéo de Brahim Chnina gagne pourtant 500 % d'audience tous les deux jours. [...] Enfin, encore plus atterrant, les messages anonymes et menaçants reçus par le collège ne sont à aucun moment mentionnés par le service de renseignement territorial... La note se contente de

souligner que « pour l'heure, les responsables de la communauté musulmane locale ne se sont pas manifestés ». La responsabilité de la polémique est attribuée à la seule famille Chnina. La conclusion de cette note est par ailleurs en complet décalage avec la réalité et d'une grande médiocrité : « La communication entre la direction et les familles a visiblement permis d'apaiser les tensions. Au sein du collège, aucune tension majeure n'est palpable, tant du côté de la



### En 2021, « islamiste » a été barré à la main sur la plaque du square Samuel-Paty, à Paris

communauté éducative que des fédérations de parents d'élèves, qui, tout en reconnaissant une certaine maladresse du professeur (bien apprécié par sa hiérarchie), ne le désavouent pas pour autant. »

À la date du 12 octobre, le SDRT 78 est pourtant au fait de la situation et des menaces qui pèsent sur Samuel Paty. Le service de renseignement territorial a connaissance de l'ampleur prise par les deux vidéos YouTube, de la rupture d'anonymat de l'enseignant et des menaces proférées à son encontre et à celui de l'établissement.

Pire, c'est le SDRT 78 lui-même qui indique à la conseillère sécurité de la rectrice qu'Abdelhakim Sefrioui est connu de la documentation spécialisée pour ses liens avec la mouvance islamiste radicale. Curieusement, ce point n'est même pas abordé dans la note du SDRT 78 transmise à la DGSI et à la préfecture des Yvelines... Aucune décision de mise à l'écart ou de protection de Samuel Paty n'est envisagée à ce stade. La gravité du péril pesant sur l'enseignant est totalement sous-évaluée. L'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (Uclat), rattachée à la DGSI, restera d'ailleurs totalement inactif après la réception de la note du SDRT 78, alors qu'il lui appartenait de procéder à des investigations, même légères, permettant de lever le doute sur les répercussions potentielles de cet incident. Pas plus qu'elle ne s'interrogera sur l'opportunité d'une protection policière, même minimale, ou encore d'un retrait de l'enseignant. Plus grave encore : après le 12 octobre 2020, alors que le péril pesant sur Samuel Paty ne fait plus l'ombre d'un doute, les deux responsables du SDRT 78 se sont abstenus de toute nouvelle investigation. Négligence ? Trop de travail en souffrance ? Aucune veille sur les réseaux sociaux n'a été mise en place par leur service alors que le nom de Paty circule parmi des relais numériques inquiétants, tous dans la sphère de l'islamisme radical. Ils n'ont communiqué aucune nouvelle information à leur hiérarchie (Service central du renseignement territorial et DGSI) concernant l'évolution de la situation. Un encéphalogramme administratif plat a donc bien précédé la tempête. ■

Extraits choisis par Judith Waintraub



Les Derniers Jours de Samuel Paty. Enquête sur une tragédie qui aurait dû être évitée, Plon, 235 p., 20,90 €.